

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits de sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, A. G. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la *Concorde de Seine-et-Oise* et le *Libéral de Seine-et-Oise*, — pour celui de Corbeil, dans le journal *L'abeille de Corbeil*; — pour celui d'Étampes, dans le journal *L'abeille* »

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,
Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le *Journal judiciaire de Mantes*; — pour celui de Pontoise, dans l'*Echo Pontoisien*; — pour celui de Rambouillet, dans l'*Annuaire de Rambouillet*.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

STATIONS	1 ^{re} cl.												2 ^e cl.											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ORLÉANS. Départ.	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39	42	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39	42		
TOURNAI.	2	5	8	11	14	17	20	23	26	29	32	2	5	8	11	14	17	20	23	26	29	32		
ANGERVILLE.	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33		
MONSIEURVILLE.	4	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34	4	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34		
ÉTAMPES.	5	8	11	14	17	20	23	26	29	32	35	5	8	11	14	17	20	23	26	29	32	35		
ÉTAHUY.	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36		
CHAMARANDE.	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34	37	7	10	13	16	19	22	25	28	31	34	37		
LABRY.	8	11	14	17	20	23	26	29	32	35	38	8	11	14	17	20	23	26	29	32	35	38		
BOURAY.	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39		
BRETAGNY.	10	13	16	19	22	25	28	31	34	37	40	10	13	16	19	22	25	28	31	34	37	40		
PARIS. Arrivée.	11	14	17	20	23	26	29	32	35	38	41	11	14	17	20	23	26	29	32	35	38	41		

ÉTAMPES.

Police correctionnelle.

Audience du 18 août 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé le jugement suivant :

JUGEMENT CONTRADICTOIRE.

— De BOURAINE Armand Auguste 60 ans, propriétaire à Étampes; 3 mois de prison, 300 fr. d'amende et aux dépens, pour excitation habituelle de la jeunesse à la débauche.

Le 23 de ce mois passera à Étampes, venant de Vincennes, un détachement du 32^e régiment d'artillerie, fort de 22 officiers, 489 hommes et 314 chevaux.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI.

5^e liste.

M ^{me} Donzel (4 ^e versement).....	50 fr.
Produit d'une quête faite le jour de la distribution des prix.....	24
Total de la 5 ^e liste.....	74 fr.
Totaux précédents.....	7.558 40
Total à ce jour.....	7.632 40

ANGERVILLE. — La souscription ouverte dans la commune d'Angerville, en faveur des inondés du Midi de la France, a produit 891 fr. 25, savoir :

1 ^o Sommes reçues à la Mairie.....	533 20
2 ^o Quête faite à l'église par M. le Curé....	262
3 ^o L'école des garçons.....	24 05
4 ^o L'école des filles et le pensionnat des sœurs de Saint-Paul.....	72

Feuilleton de L'Abcille

(6) DU 21 AOUT 1875.

DEUX FEMMES

L'Habitude et le Souvenir.

VI.

Ce n'est jamais sans péril qu'au travers d'une vie calme passe tout à coup quelque témoin d'une existence autrefois plus agitée. Il vous remet en mémoire toute une époque dont le souvenir se serait peut-être effacé. Il évoque subitement en vous l'image des lieux, des objets, des personnes qui disparaissent insensiblement de votre cœur, et bientôt vous ne savez plus si c'est le passé ou le présent qui possède la meilleure part de vos affections et de vos pensées.

Le lendemain de la visite de M. de Livry, Maurice était assis seul dans son cabinet. Il tenait à la main un livre qu'il ne lisait pas; ses regards erraient de tous côtés à l'aventure. Tout à coup, déposant son livre sur une table, il se leva et se promena d'un pas agité en prononçant des phrases sans suite, mais dont le sens n'était pas douteux. — Pourquoi m'a-t-il dit cela? murmurait-il. Quel besoin avais-je de savoir ce qui s'était passé depuis mon départ? Oui, elle a fait bonne contenance, elle croyait que j'allais revenir... Puis, quand elle a appris mon mariage, pauvre femme, elle s'est enfermée, elle a souffert, tandis que moi... Ah!

LOTERIE

de la Manufacture nationale de Sèvres en faveur des Inondés.

Les artistes et tout le personnel de la Manufacture de Sèvres, dont on connaît les sentiments généreux, ont voulu, eux aussi, contribuer, en dehors de leur offrande individuelle et d'une façon beaucoup plus large, aux secours qui de toutes parts sont envoyés aux inondés.

Ils ont songé à organiser une loterie où les produits merveilleux de la fabrication de Sèvres, qui, d'ordinaire, ne peuvent s'acquiescer qu'à grand prix d'argent, pourraient être gagnés pour une très-moderne somme. On ne saurait trop encourager les tentatives de ce genre, aussi le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts a-t-il immédiatement autorisé cette loterie.

Les artistes de la Manufacture se sont mis à l'œuvre; en ce moment est exposée une série de lots dont la valeur dépasse vingt-cinq mille francs.

On voit, dans cette exposition ouverte à la Manufacture de Sèvres, les vases d'ornement, les coupes, les statuettes en terre cuite, les services à thé et à café, les assiettes décorées d'émaux, les objets en pâte d'application colorée qui composent cette loterie unique en son genre.

C'est une occasion qui ne s'est jamais présentée; aussi sommes-nous persuadés que le public ne laissera pas échapper la chance de pouvoir, tout en s'associant à une œuvre de charité, acquiescer une de ces œuvres merveilleuses que l'Europe se dispute.

Le prix du billet est fixé à 1 franc. On peut se procurer des billets, à Étampes, chez M. DEPLIHEZ, place du Tribunal, et chez M. BRIÈRE, libraire, rue de la Juiverie, n° 9.

que le monde est ridicule! Il n'aurait pas assez de reproche à me faire, si j'essayais de la revoir, si... Et il aurait raison, ma place n'est pas là, elle est ici... Hélène a beau souffrir, être malade, je n'ai pas le droit de la soigner. Je lui ai dit un éternel adieu, elle n'est plus rien pour moi, je dois oublier jusqu'à son nom.

Il s'arrêta tout à coup et frappant du pied : Ah! c'est impossible! s'écria-t-il; il y a des noms, des choses, qu'on n'oublie pas!... Je ne la reverrai pas, soit! mais défendre à ma pensée de se reporter vers elle... non, je ne le pourrais pas... non, je le veux pas!

Alors, comme s'il avait résolu de joindre l'action à la parole et d'obéir pour ainsi dire à l'ordre qu'il venait de se donner, il courut vers une armoire en vieux chêne, en tira un petit coffret en Boule, l'ouvrit précipitamment et prit une liasse de lettres qui s'y trouvaient; puis, s'asseyant à son bureau, il dénoua les liens qui retenaient ensemble toutes les lettres.

Un parfum indéfinissable se dégagea de ces papiers et enveloppa aussitôt Maurice. Ses nerfs surexcités se calmèrent par enchantement; il éprouva une sorte d'ivresse pleine de tendresse et de charme. Il revit Hélène comme il l'avait autrefois connue; elle était près de lui, elle lui souriait; il respirait son haleine et toutes les délicieuses senteurs qui s'échappent de la femme aimée.

Ce n'est pas seulement la musique qui a l'incontestable pouvoir d'évoquer nos plus lointains souvenirs; certains arômes possèdent la même puissance. Voyez-vous ce vieillard qui parcourt doucement les allées de son parc? Son fils et sa fille le soutiennent et ses petits-enfants courent devant lui : tous à l'enfant, petits et grands, lui prodigent leurs soins et essayent de le dis-

Tablettes historiques d'Étampes.

13 AOUT 1796.

Louis Poiloué de Bierville, né à Étampes le 28 septembre 1770, lieutenant d'artillerie à l'armée de Condé, favorisé par son courage et sa présence d'esprit la retraite de l'armée à la suite de l'affaire d'Ober-Kamlack. Nous empruntons à l'*Histoire de l'armée de Condé*, par Théodore Muret, le récit de ce brillant fait d'armes :

« Deux pièces de canon des bataillons nobles avaient été jointes à l'artillerie de la légion Roger de Damas. Au moment de la retraite, l'une de ces pièces, nommée l'*Hysope*, du calibre de quatre, et dirigée par un jeune lieutenant, M. de Bierville, resta tout à fait en arrière, son avant-train s'étant trouvé embarrassé dans les obstacles d'un terrain boisé. A la sortie du fourré, tout près de là, se déployait une éclaircie en forme de plateau où l'on arrivait par une pente rapide, au moyen d'un ravin et d'un chemin creux qui en contournaient les flancs. M. de Bierville était occupé à faire dégager son avant-train pour atteler sa pièce et suivre le mouvement rétrograde, quand une forte tige de colonne parait vis-à-vis de lui. Aux premiers rangs, M. de Bierville reconnut des uniformes condéens. Trompé par cet aspect, il s'avance de quelques pas, plein de confiance : mais une fusillade dirigée sur lui, sans l'atteindre, dissipe aussitôt son erreur. Cette colonne est ennemie; ces uniformes condéens sont portés par quelques déserteurs des troupes de ligne, qui, passés depuis peu aux républicains, ont voulu, pour leur donner un gage, marcher en avant.

« Par une inspiration subite, M. de Bierville conçoit le hardi projet d'arrêter l'ennemie avec sa seule pièce. Il ne lui reste que deux canonniers : il en met un à l'é-couvillon, l'autre aux leviers de pointage; un adjudant sous-officier de l'infanterie de la légion, nommé Collignon, vient se joindre à eux. M. de Bierville pointe lui-même sa pièce chargée à mitraille et fait feu à demi-portée. Cette volée, donnant en plein dans une masse, y creuse une brèche large et profonde. Sur-le-champ, M. de Bierville, qui voit ce résultat, recharge et tire avec le même succès, dirigeant alternativement son pointage à droite et à gauche, sur les colonnes qui des deux côtés abordent le plateau. A cause de la disposition des lieux, elles ne s'aperçoivent de leur perte

qu'à mesure que leurs rangs pressés viennent s'offrir au feu qui les balaie. Déjà le plateau est couvert de morts et de blessés. Au bruit de la canonnade, les soldats condéens en retraite ont tourné la tête : ils ont reconnu que c'est leur artillerie qui tire encore. Quelques-uns rebroussement chemin et se jettent en tirailleurs dans le fourré. Les républicains croient que cette seule pièce, qui semblait destinée à devenir inévitablement leur proie, a derrière elle des forces imposantes masquées par le terrain couvert. Ils s'arrêtent, ils se mettent en bataille, tandis que M. de Bierville multiplie toujours ses coups, dont aucun n'est perdu. Il en tire ainsi jusqu'à vingt-huit, tous à mitraille. Pendant ce temps l'avant-garde a pu effectuer sa retraite. M. de Bierville se retire enfin, emmenant sa pièce. Le duc d'Enghien s'empressa de reconnaître l'important service rendu par cet officier, en lui disant, avec chaleur, au milieu d'un groupe nombreux : — « Mon cher Bierville, vous venez de sauver l'armée ! » A l'instant il demanda pour lui la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine. Peu après, M. de Bierville fut nommé commandant de l'artillerie de la légion. L'adjudant d'infanterie Collignon, qui l'avait secondé avec tant de zèle et d'intelligence, eut l'épaulette d'officier. »

(Théodore Muret, *Histoire de l'armée de Condé*, t. I^{er}, p. 339.)

Plusieurs pièces de poésies insérées dans les *Troubadours modernes* (Constance, 1797, in-8°), ont chanté le combat d'Ober-Kamlack. Voici l'une des stances d'une ode composée par M. le chevalier de Querelles :

Ober-Kamlack, ma main tremblante
Doit te graver en traits sanglants.
En vain l'histoire frémissante
Me dit : Ils furent triomphants !
De Baye, Nollent, victimes chères !
Si l'amitié, par ses chimères,
Vient rassurer mes sens émus !
J'entends les muses éplorées,
Et les grâces décolorées
Me dire que vous n'êtes plus.

Muse, sur des tables funèbres,
Ne retrace plus, en ce jour,
Les noms de ces héros célèbres
Que pleurent et Mars et l'amour...
Viens sous des palmes immortelles,

chargées de timbres étrangers, et rappelaient sans doute à Maurice un lointain voyage fait autrefois par M^{me} de Brionne. D'autres avaient dû être remises par de mystérieux ambassadeurs, car on n'y voyait aucune suscription; enfin, toutes avaient un aspect des plus séduisants : chacune semblait sourire à Maurice et lui dire : « Relis-moi, j'en mérite la peine, tu me négliges depuis trop longtemps, je puis encore te procurer quelques minutes de bonheur. »

Il ne voulait pas se laisser attendrir par ce langage, dont il comprenait le danger, et il repoussa vivement toutes ces lettres éparses devant lui; mais leurs parfums le poursuivirent et mille voix bourdonnèrent à son oreille : « Ingrat, nous qui t'avons rendu si heureux autrefois; voilà comme tu nous maltraites aujourd'hui ! Tu ne te rappelles donc pas que ta main tremblait quand tu nous ouvrais, ton cœur battait, tu nous pressais sur tes lèvres, et tu nous as bien des fois mouillées de tes pleurs. Nous refuseras-tu un regard ? »

Mais lui, sans les écouter, les ramassa toutes en un seul tas et se mit à les froisser dans ses mains, pour empêcher leurs cris. L'une d'elles cependant, plus petite, plus légère, plus fluette que les autres, s'échappa d'entre ses doigts, et il lui sembla qu'elle lui disait : « Si tu en veux à mes compagnes, moi, du moins, épargne-moi, Maurice, je t'ai causé, certain jour, tant de plaisir ! »

Il la regarda; elle était si rose, si fraîche encore, si facile à ouvrir, qu'il l'ouvrit et qu'il lut :

« Ami, je veux, avant de m'endormir, peindre quelques lignes la journée de bonheur que de passer ensemble... je veux que, si... »

Cacher les blessures cruelles
Qui viendraient attrister nos cœurs !
Louis formait leur existence,
Louis mourait de leur souffrance :
Jette un crêpe sur nos douleurs.

26 THERMIDOR AN III (13 AOUT 1795).

Le citoyen Crespin, géomètre praticien à Chama-
rande, district d'Etampes, département de Seine-et-
Oise, soumet à la Convention nationale quelques ré-
flexions sur les inconvénients du nouveau calendrier ;
il demande le rapport du décret qui a assis un impôt
sur les cheminées, et que la Convention chasse du sol
de la France, les agitateurs, ces hommes atroces qui se
répandaient dans les campagnes, accaparent les grains et
les farines et s'enrichissent des dépouilles du malheu-
reux.

Procès-verbaux de la Convention, t. 67).

47 AOUT 1653.

Naissance à Etampes de Michel Godeau, auteur
d'une traduction médiocre en vers latins de partie des
Euxres de Boileau ; il fut professeur au collège des
Grassins, en 1684, et deux fois recteur de l'Université
en 1714 et en octobre 1716 ; il fut aussi curé de Saint-
Cômes à Paris.

D'après Moreri, édition de 1759, Michel Godeau est
mort, le 25 mars 1736, à Corbeil, où il avait été exilé
comme appelant de la bulle Unigenitus.

Le célèbre Coffin succéda à Godeau dans les fon-
ctions de recteur de l'Université ; en l'installant Godeau
lui recommanda « de poursuivre avec zèle et ardeur ce
qui avait été commencé pour l'établissement de l'ins-
truction gratuite, non pas tant pour le bon plaisir de
l'Université, que pour le bien de tout le royaume. »
(Archives de l'Univ., Reg. 42, fol. 132.)

Les biographes ne s'accordent pas sur la date exacte
de la naissance de Godeau, nous donnons ci-après son
acte de baptême que nous avons retrouvé sur les regis-
tres de la paroisse Notre-Dame :

« Du 1^{er} août 1653, a été baptisé Michel, fils de Mi-
chel Godeau et de Jenne le Sour ; le parrain qui a
« tenu et nommé, Thomas le Sour, maître boulanger
« de cette ville d'Etampes ; la marraine Magdeleine
« Vrament, femme de honorable homme maître Per-
« cheron, exempt de la maréchaussée dudit Etampes,
« et ont signé : Magdeleine Vrament ; A. le Sour ;
« Guisenot, chantre. »

Son portrait a été gravé par Desrochers, à Paris,
sans date.

On lit au bas de ce portrait les quatre vers suivants :

Les muses dans leur sein l'ont nourri dès l'enfance,
De leurs leçons il tient mille dons excellents ;
Mais son profond savoir et sa haute éloquence
Ont toujours pour le ciel employé leurs talents.

Godeau a traduit deux ouvrages de piété, et ses poé-
sies latines ont été publiées après sa mort, *Parisius*,
sumptibus Bartholomæi ALLIX, 1737, 4 vol. in-12 ;
ce volume contient en outre des poésies de Godeau, la
traduction en vers latins de quelques poésies de Boileau
par divers auteurs, enfin il se termine par des pièces de
vers de Godeau, intitulées : l'une, *Rus Torigniacum*,
Thorigny près de Lagny, et l'autre, *Rus Suciactum*,
Sucey-en-Brie, maison de campagne près Corbeil, que
tréquentait Godeau.

On cite encore de Godeau deux pièces de vers la-
tins, signées : *Michael Godeau*, publiées séparément et
sans date, de format in-fol., à l'occasion des thèses de
philosophie, soutenues : l'une, par Claude-Henri Vin-
cent, l'autre, par Jean-Baptiste Testu, de Balincourt.

18 AOUT 1774.

Naissance à Etampes de Marc-Antoine GEOFFROY-
CHATEAU, oncle de génie, frère d'Etienne Geoffroy-
Saint-Hilaire : il se distingua dans la campagne d'E-
gypte, et mourut à Augsburg, le 23 février 1806, à
l'âge de trente-un ans.

On l'appelait Geoffroy-Château pour le distinguer
de ses frères, parce qu'il demeurerait à Etampes, rue du
Château.

nous sépare, tu retrouves cette lettre, tu la lises, tu te
souviennes et que tu regrettes... Vois-tu notre départ,
ce matin, et ma fraîche toilette et ma joie de m'ensau-
rer pour toute une journée avec toi?... Et toi-même, tu
étais joyeux comme un collégien en vacances, tu ne
cessais pas de me regarder, et tu ne tarissais pas en
éloges : « Ma taille était adorable, j'étais jolie comme
« un ange, j'avais seize ans, » disais-tu, flatteur !...
Puis nous sommes descendus dans la campagne... et
alors a commencé une course folle, interrompue de
temps à autre pour cueillir un bluets, une branche de
clématite, une rose égarée, ou... derrière un buisson,
pour nous cueillir aux lèvres non baisés. »

— Oui, oui, s'écria Maurice en interrompant sa lec-
ture, je vois tout cela comme si c'était hier.
A cette première lecture en succéda une seconde,
puis une troisième. Ce simple billet attira ensuite son
attention :

« Venez vite, mon ami, venez vite à votre nid d'a-
mour... je me sens triste... j'ai besoin de vous voir ; il
faut que vous me répétiez que vous m'aimez... il faut
que vous me disiez que vous n'aimerez jamais que moi... »

— Et j'ai obéi, s'écriait Maurice, je suis accouru et
j'ai juré tout ce qu'elle demandait, et elle m'a cru ! Par-
jure ! se disait-il encore. En échange de toutes les ten-
dresses qu'elle t'a prodiguées, ne pouvais-tu donc pas
supporter ses petites exigences, ses jalousies si peu ter-
ribles, et les scènes où elle laissait déborder son pauvre
cœur ?

— « Je n'ai pu le faire, dit-il, car tu m'as donné le
courage de traverser l'hiver
sans t'en apercevoir. »

Un troisième frère de Geoffroy-Saint-Hilaire qui
demeurait à Etampes, près du Port, s'appelait Geo-
ffroy-du-Port.

Geoffroy-Château avait un fils né à Etampes, le
11 mai 1803, et qui mourut à Paris, le 11 juillet 1858.
Il était juge au Tribunal de la Seine, et il a publié
plusieurs ouvrages, notamment :

Napoléon apocryphe, 1837, in-8° ;
Et l'une des meilleures éditions de la *Farce de Pathe-
lin* (Paris, Amyot, in-18, 1833), précédée d'une sa-
vante introduction et d'un recueil des monuments de
l'ancienne langue française depuis son origine jusqu'à
l'an 1500.

Dutertre a gravé un portrait de profil de Marc-
Antoine Geoffroy.

On trouve aussi son portrait dans l'*Histoire scienti-
fique et militaire de l'expédition d'Egypte*.

49 AOUT 1781.

Un orage affreux éclata à Milly en Gâtinais et aux
environs.

Plusieurs fermes furent inondées et les bestiaux noyés
par les torrents de 23 toises de large qui se formèrent
subitement ; les maisons du faubourg Saint-Pierre sab-
mergées et écroulées ; les grains perdus dans les gran-
ges ; les chemins rompus.

Quelques personnes auraient été noyées si des hom-
mes courageux n'étaient pas montés à cheval pour les
sauver du milieu des eaux.

Le 17 septembre suivant, à quatre heures du soir,
un orage plus terrible que le premier acheva de dévas-
ter le canton en détruisant ce qui avait été préservé.

(*Mercur de France*.)

P. M.

Le Tunnel sous-marin anglo-français.

Quelques jours avant sa séparation, l'Assemblée na-
tionale a voté, sans débat aucun, l'adoption d'un pro-
jet de loi qui a passé presque inaperçu au milieu de
plus graves discussions, mais dont l'importance ne sau-
rait être cependant mise en doute un seul instant.

Il s'agit d'un projet de loi ayant pour objet la décla-
ration d'utilité publique et la concession d'un chemin
de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre.

C'est là assurément une merveilleuse entreprise, dont
la seule pensée eût effrayé l'imagination des Romains
mêmes, du temps de Virgile, mais dont la réalisation,
bien qu'offrant de sérieuses difficultés, ne paraît pas
impossible à notre siècle de travaux titaniques et de
prodigieuses découvertes.

Pourquoi le génie humain, qui a su désunir deux
continents pour mêler les eaux de deux mers jusque-là
inconnues l'une à l'autre, ne parviendrait-il pas cette
fois à réunir deux peuples que séparent à peine quel-
ques flots, et à rendre vaine l'assertion du grand poète
latin :

Et penitus toto divisis orbe Britannos ?

Les obstacles qui eussent arrêté nos pères ont disparu
de nos jours, et l'antagonisme des races n'existe plus
qu'à l'état de souvenir. Au point de vue moral, en ef-
fet, le rapprochement de la France et de l'Angleterre
est depuis longtemps déjà un fait accompli.

La distance qui sépare la côte française de la côte
anglaise, de Calais à Folkestone, est d'environ ving-
t-huit kilomètres, et la plus grande profondeur des eaux,
d'après des travaux de sondage récemment opérés, ne
dépasse guère, dans cette partie du détroit, cinquante-
quatre mètres. Dans ces conditions, il a paru possible
à quelques personnes compétentes d'établir un tunnel
sous marin qui reliât les deux rives opposées, suppri-
mât ou du moins suppléât la traversée par mer, que re-
doutent beaucoup de voyageurs, et facilitât à ces der-
niers le passage de la Manche, en les mettant à l'abri
des accidents de mer.

L'idée émise a été immédiatement soumise à de sé-
rieuses expériences ; la science interrogée s'est livrée
à des études approfondies sur la nature du sol, sur la
pesanteur des eaux, sur les moyens de percer ces im-
menses couches que devrait traverser le souterrain,
d'apporter les matériaux de construction, puis enfin

Il lisait, il lisait toujours ; il ne pouvait plus se déta-
cher de cette correspondance. Les lettres succédaient
aux lettres dans sa main fiévreuse, les billets aux billets.
Ses yeux parcouraient, mais c'était son cœur qui lisait,
son cœur qui voyait, non plus des caractères éparés sur
du papier, mais la personne qui les avait tracés, celle
dont la main s'était reposée là, dont le cœur avait au-
trefois battu près de ce papier, comme le cœur de Mau-
rice battait en ce moment.

Et tandis qu'il venait de quitter une lettre pour en
prendre une autre, la portière en vieille tapisserie, qui
séparait son cabinet d'une pièce voisine, se souleva
doucement, et Thérèse parut accompagnée de son cou-
sin Casimir.

Voyant que son mari, absorbé dans sa lecture, ne
l'entendait pas, elle fit signe à Casimir de s'arrêter, et
s'avançant sur la pointe des pieds :

— Ah ! je vous y prends, monsieur, dit-elle.

Et elle posa sa main sur l'épaule de Maurice.

— Tiens ! c'est toi ! s'écria-t-il tout interdit, pendant
qu'il s'empressait de jeter pêle-mêle dans le coffret les
lettres qu'il n'avait pas encore lues.

— Oui, c'est moi, répliqua Thérèse ; mais, continua-
t-elle, quelles sont ces lettres que tu essayes de me dé-
rober, et ce coffret que je ne connaissais pas et que tu
fermes avec tant de soin ?

— Il contient des papiers d'affaires, ma chère Thé-
rèse, dit Maurice.

— Et c'est pour avoir le plaisir de les lire que tu me
laisses au salon, au lieu de venir me chercher pour faire
un tour au bois, comme tu me l'avais promis ? Hum !
c'est louche, dit-elle.

d'éviter plus tard les effondrements, et d'aérer le tun-
nel dans toute sa longueur.

Toutes ces études préliminaires ont donné de très-
grandes espérances ; on est parvenu à se rendre un
compte aussi exact que possible de la résistance des
couches qui forment la cuvette de la mer, et l'on a ac-
quis la certitude que, composées d'un banc épais de
craie blanche surmontant la couche dite craie grise,
elles étaient parfaitement propres à recevoir les assises
du travail projeté.

On avait d'ailleurs, pour se guider dans cette entre-
prise, des précédents d'une réelle valeur, et des don-
nées dont l'exactitude fut favorablement appréciée
par le comité d'Etat anglais, sympathique à la France ;
mais le moment était peu choisi pour une semblable
entreprise, et les événements dont l'Europe devint peu
après le témoin ou le théâtre, la firent totalement aban-
donner.

Reprise en 1838 par un ingénieur français, M. Thomé
de Gamond, elle devint l'objet de ses préoccupations
constantes. Pénétré d'une confiance absolue dans les
résultats de son œuvre, doué de cette foi ardente qui
fait vaincre les obstacles et commode le succès, il se
livra à des recherches considérables et à des démarches
persévérantes qui aboutirent, vingt-neuf ans après, à
un merveilleux ensemble de conceptions neuves et har-
dies, et de documents irréfutables.

Son projet, exposé au Champ-de-Mars en 1867, dans
la section française d'architecture, attira promptement
l'attention des ingénieurs et fut favorablement apprécié.
Les esprits étaient d'ailleurs tournés vers ce genre d'en-
treprises ; déjà les travaux de l'isthme de Suez et ceux
du percement du Mont-Cenis touchaient à leur fin, et
les idées de rapports internationaux, développées encore
davantage par la brillante fête industrielle que donnait
alors la France, trouvaient un aliment dans cette idée
pittoresque d'établir une solide voie de communication
entre les deux pays sous le lit même de la Manche.

Les Anglais, intéressés dans la question, ne tardèrent
pas à l'étudier avec ardeur. Des comités s'organisèrent
de l'autre côté du détroit, et les ingénieurs anglais les
plus marquants du Royaume-Uni complétèrent les bel-
les recherches de M. Thomé de Gamond par une nou-
velle série d'expériences, par des sondages répétés sur
différents points du détroit et par des observations nom-
breuses faites en vue de reconnaître la profondeur de
la mer et la nature du lit sur lequel elle repose.

C'est alors que des ouvertures furent tentées auprès
du gouvernement français, et que le projet de tunnel
destiné à relier la France à l'Angleterre fut définitive-
ment et sérieusement proposé. Le plan, soumis à une
commission spéciale, fut examiné avec le plus vif inté-
rêt et donna lieu à quelques objections, notamment en
ce qui concernait l'ingérence de l'Etat dans une opéra-
tion qui, bien que grandiose et utile, n'offrait pas de
garanties suffisantes de succès. Tous les corps savants
ou intéressés à l'œuvre furent consultés ; mais les jours
s'écoulaient rapidement, et au moment où l'on com-
ptait sur une solution, la guerre éclata, suivie d'une in-
vasion terrible et d'un fléau non moins funeste, la ré-
volution.

Jusqu'en 1872, les graves préoccupations de la poli-
tique et les soins de notre réorganisation ne permirent
pas de reprendre l'instruction de cette affaire ; mais à
cette époque, il se produisit une foule de projets nou-
veaux, rédigés dans le même but. L'esprit des inven-
teurs, surexcité par l'intérêt que les deux gouverne-
ments français et anglais paraissaient porter à la réus-
sité de l'entreprise, s'était exercé avec passion sur cette
matière, et mille procédés plus extraordinaires les uns
que les autres avaient été adressés à la nouvelle com-
mission technique qui venait d'être instituée ; les uns
proposaient des digues pleines prolongées d'une rive à
l'autre du détroit ; les autres, des tunnels métalliques
reposant sur le fond de la mer ; d'autres enfin, un ba-
teau immergé se mouvant sur un chemin de fer sous-
marin.

Tous ces systèmes furent écartés les uns après les
autres, et la commission reconnut que le plan de tunnel

Alors, se tournant vers Casimir, resté dis-rètement
près de la porte :

— Vous pouvez vous avancer, mon cousin, ajouta-
t-elle, et me dire ce que vous pensez de tout cela.

— Moi, rien, dit Casimir, qui s'approcha de Maurice
pour lui serrer la main.

— Ça n'est pas clair, ça n'est pas clair, reprit Thé-
rèse, qui ne voulait pas en démordre. Vous vous êtes
trop empressé, continua-t-elle en s'adressant à son mari,
de cacher ce coffret, je voudrais le revoir.

— Ma chère amie, répondit Maurice d'un ton sérieux
qui devait mettre un terme à l'insistance de Thérèse, je
t'ai dit ce qu'il contenait, et tu me contrarierais vive-
ment si tu t'en occupais davantage. Je te laisse avec ton
cousin pendant que je vais m'approprier à t'accompagner
au bois.

Resté seul avec Thérèse, Casimir se mit à fureter
dans tous les coins du cabinet, examinant surtout avec
une certaine obstination le bureau de vieux chêne que
Maurice avait réformé.

— C'est tout ce que vous me dites ? fit observer Thé-
rèse, que ce manège finit par intriguer. Qu'avez-vous
donc à regarder ainsi de tous les côtés ?

— Je me demande ce qu'est devenu le coffret que
tenait votre mari quand nous sommes entrés.

— Pourquoi me demandez-vous cela ? dit Thérèse
étonnée et de nouveau soucieuse. Pourquoi vous occu-
per de ce coffret ? Ne contient-il pas, suivant vous, des
papiers d'affaires, comme l'assure Maurice ?

— En tout cas, ce qu'il contiendrait serait tout aussi
innocent.

— Quoi donc ?

élaboré jadis par M. Thomé de Gamond était seul pra-
ticable. Une compagnie s'organisa alors, sous la prési-
dence de M. Michel Chevalier ; de nouvelles démarches
furent tentées auprès du gouvernement, et le Ministre
des Travaux publics, le regretté M. Dasseligny, fit
faire un nouveau pas à la question en interrogeant les
chambres de commerce, dont la grande majorité ap-
prouva l'entreprise.

C'est dans cet état que le chemin de fer sous-marin
fut décidé, et que la concession en fut accordée par le
gouvernement à la Compagnie dont nous venons de par-
ler, sous la condition ordinaire de l'approbation de
l'Assemblée nationale. Le rapport sur ce projet de loi,
confié à l'honorable M. Krantz, l'un des hommes à la
fois les plus distingués et les plus savants de l'Assem-
blée, a été favorablement accueilli, et la loi a été votée
sans opposition.

(*Paris-Journal*.)

Faits divers.

— Le tribunal civil de Pont l'Évêque a rendu, le
mois dernier, un jugement intéressant, aux termes du-
quel :

Le dépôt de valeurs fait par les baigneurs dans un
établissement de bains publics est un dépôt nécessaire ;
en conséquence, les entrepreneurs de bains doivent
être assimilés aux hôteliers et aubergistes et responsa-
bles comme eux des vols dans leur établissement. Ils
ne peuvent être dégagés de cette responsabilité que par
des accidents de force majeure (art. 1952 et 1953 du
code civil). Peu importe que les baigneurs aient laissé
dans leur cabane le jeton ou le ticket destiné à prouver
le dépôt ; peu importe que pour avoir les valeurs on ait
volé le ticket dans la cabane. Le ticket n'est pas un ti-
tre au porteur, mais un signe de reconnaissance, une
preuve de contrat, et sa remise ne saurait dégager le
dépositaire.

Les baigneurs n'ont commis aucune imprudence en
laissant dans leur cabane le ticket qui n'était pas dis-
posé pour être attaché au caleçon. Les entrepreneurs
de bains ont commis une faute dont l'article 1362 les
rend responsables en ne veillant pas suffisamment sur
la cabane où le ticket a été volé.

— On vient d'arrêter un industriel qui s'était fait
expédier en fraude une grande quantité de point de
Malines.

Ces dentelles sont arrivées à Paris dans un cercueil
doublé de plomb, que tout le monde croyait bien con-
tenir un cadavre.

Un mot indiscret de l'industriel a donné l'éveil. On
l'a arrêté à la gare du Nord, au moment où, un
crêpe au chapeau, pâle, l'air plongé dans une grande
douleur, il venait retirer son funèbre colis.

— Un très-curieux manuscrit vient d'être apporté à
Paris par un moine italien, le R. P. Matteoli.

De ce manuscrit, écrit en italien, il résulte que Gut-
temberg, l'inventeur de l'imprimerie, a été poursuivi à
Mayence pour assassinat d'un de ses oncles en 1422 et
acquitté après une assez longue détention.

Aucune des biographies de Guttemberg n'avait men-
tionné cette particularité. Il est probable que le manu-
scrit du R. P. Matteoli sera acquis par la Bibliothèque
nationale, à laquelle il vient l'offrir.

— Sous le premier empire, un avocat célèbre, M.
Berryer père, vit, un matin, entrer dans son cabinet
un propriétaire tout alarmé. Il se nommait Humet et
possédait une maison, rue Cadet, où il avait pour lo-
cataire l'escamoteur italien Pinetti.

Ce Pinetti était venu de Milan après le traité de
Campo-Formio. Connaissant à fond la bêtise des mas-
ses, il s'habillait en Rothomago avec une longue robe,
un chapeau pointu et une baguette divinatoire à la
main. A son jeu il joignait la nécromancie ou la cala-
listique mise en action.

L'impératrice Joséphine, un peu faible de cervelle,
était allée le voir, de même qu'elle était allée consulter
M^{lle} Lenormant, la tireuse de cartes, et cette visite de
la première femme de Napoléon avait suffi pour mettre

— Quelque vieille correspondance, sans doute.
— Une correspondance !

— Mais oui. C'est ordinairement dans ces petits
meubles qu'on met les lettres et les billets auxquels on
tient encore un peu. Lorsqu'au contraire leur temps est
fini, lorsqu'ils ont vécu, on les assemble, on les ficelle
et on les jette au fond d'un vieux tiroir, si on est col-
lectionneur, ou dans la cheminée, si elle vient d'être
ramonée.

— Alors ces lettres, si ce sont des lettres, fit observer
Thérèse, Maurice y tiendrait encore ?

— Sans doute, puisqu'elles ont l'honneur du coffret
et qu'il les relit.

— Il les relit ! s'écria-t-elle vivement.
— Ne l'avez-vous pas surpris tout à l'heure, dit Ca-
simir, les lisant très-attentivement ? Il paraissait même
si absorbé qu'il ne vous a pas vu entrer.

Thérèse garda le silence et sa figure se rembrunit.
Un nuage, le premier peut-être, traversa son ciel bleu.

Casimir s'aperçut de l'effet que ses paroles avaient
produit ; afin de réparer sa maladresse, il dit à Thérèse :

— Voyons, cousine, ne vous tourmentez pas ainsi.
Vous avez trop d'esprit pour être jalouse du passé de
votre mari.

Thérèse secoua la tête et répondit tristement :

— Ce ne serait plus le passé, du moment que Mau-
rice s'y complairait, ce serait le présent.

ADOLPHE BELOT.

(La suite au prochain numéro.)

le charlatan fort à la mode. S'en faisant accroire, Pinetti prétendait avoir le droit de tenir la porte cochère de la maison ouverte toute la nuit, et c'était ce que le propriétaire ne voulait pas.

Pour mieux arriver à ses fins, le magicien avait escamoté les clés du portier.

On lui fit donc un procès.

— Ah! disait-il, les zuzes ils n'oseront pas condamner un homme tel que me.

M. Berryer père plaïda et fit prononcer la résiliation du bail.

— Z'ai été une bestia, disait le magicien irrité contre lui-même.

— Pourquoi donc?

— Perché? Parce que ze n'ai pas couméncé par escamoter le grande avocat.

Pinetti s'en alla rue Richelieu et il eut encore la vogue pendant trois ans. Il a laissé un demi-million à ses héritiers, et, dans le même temps, Fulton, qui venait d'inventer la vapeur, n'avait pas de quoi acheter un petit pain d'un sou.

VARIÉTÉS.

La culotte de soie puce de M. de Robespierre.

Dans un *Mariage sous la Terreur* (1), M. Eugène de Mirecourt nous raconte, d'après les confidences de son héroïne, l'existence de la duchesse de Verneuil pendant la Révolution.

Marguerite de Sèzanes, qui devint plus tard duchesse de Verneuil, était fille d'un gentilhomme du roi, qui, à ce titre, avait son appartement au palais de Versailles.

Après la prise de la Bastille, elle avait été, avec son père, recueillie chez la marquise de Verneuil, sa tante, qui habitait un hôtel au faubourg Saint-Germain; lors de la première émigration, la marquise avait repoussé toute proposition de quitter la France. Bien éloignée de chercher à fuir, elle était restée en place et ouvrait son salon du quai d'Orsay aux hommes les plus marquants de cette époque maudite. « Elle les accueillait tous indistinctement, dit M. de Mirecourt, ceux qui ébranlaient le trône et les vieilles institutions, comme ceux qui essayaient d'enrayer le char révolutionnaire. » Chez elle on rencontrait le sublime et dangereux Démosthène de l'Assemblée nationale, en même temps que l'abbé Maury, son antagoniste. On y voyait aussi Barnave et Cazalès, Lally-Tolendal et Mounier, les deux Lameth et Dupont.

La marquise avait un fils nommé Paul, celui-ci, à l'exemple de sa mère, se liait avec les parisiens des idées nouvelles et cherchait à s'en faire des amis. Ce qui précède suffit pour initier le lecteur au récit qui va suivre, nous laissons la duchesse de Verneuil nous raconter les mésaventures de la culotte de M. de Robespierre, dont les suites, plus tard, furent si terribles pour notre héroïne :

« Bientôt Paul devint l'inséparable compagnon du jeune avocat de Grenoble. Puis un soir, nous le vîmes nous présenter un autre jeune homme, pâle et méditatif, dont la noble tête s'inclinait sous le fardeau de la pensée. Celui-ci était un poète. On le devinait tout d'abord, tant il y avait de rêveries inconnues sur son front, déjà plissé par le génie et la souffrance. André Chénier, Barnave, pauvres enfants enthousiastes! Vous avez semé l'un et l'autre sur le chemin de la liberté les fleurs de la poésie et de l'éloquence; vous avez salué cette ère nouvelle avec transport, et tous les deux vous avez pleuré votre erreur, vous avez expié par le martyre la généreuse illusion vers laquelle vos âmes saintes et pures se sentaient entraînées!

« Parmi les visiteurs les plus assidus de ma tante, on remarquait un homme qui nous inspirait à tous un insurmontable sentiment de dégoût et de haine.

« C'était un avocat d'un verbiage assez ronflant, mais d'une capacité douteuse. Il ne possédait d'autre titre pour être reçu chez la marquise que la perte d'un procès, dont celle-ci l'avait chargé, à la recommandation de mon oncle le procureur.

« Des plumes romanesques ont voulu, de nos jours, écrire l'histoire et réhabiliter Maximilien Robespierre. C'est une mauvaise action; jamais l'encre n'effacera le sang. L'avocat d'Arras était porteur d'un visage ignoble et stupidement écaré. Chez lui le front et le menton avaient fait la gageure de se rapprocher, au détriment des parties intermédiaires. Deux petits yeux de chat fâché clignotaient sur cette face, où je ne sais quelle maladie avait laissé des traces abjectes. Pour donner une idée de la couleur de son teint, je ne vois pas d'autre terme de comparaison qu'une citrouille, ou quelque vieux panneau de mesure jauni par la fumée. On parle de la face ignoble de Marat; mais je doute qu'elle ait pu vaincre celle de Robespierre dans le monstrueux de la laideur.

« Cet agréable individu n'ayant pas jugé convenable de discontinuer ses visites, après la perte du procès, ma tante n'osa pas le consigner à la loge du suisse, car il avait eu l'adresse de se faire nommer député aux États-Généraux, et déjà, pour me servir d'une expression de l'abbé Maury, le papier sur lequel Maximilien lisait ses discours à la tribune avait une odeur de sang.

« A une pareille époque de désordre et de trouble, ce jacobin fanatique pouvait devenir un homme à craindre. Nous le ménageons, mais en enrageant. Si son visage était horrible, en revanche sa conversation n'était rien moins que spirituelle. Il ne se gênait pas pour déclamer contre les nobles et les prêtres, dans un cercle où ces deux corps avaient des représentants, ce qui, vous l'avez vu, était le comble de la sottise et de l'outrecuidance. Il lui arrivait même de professer les théories sanguinaires, qu'il réduisit en pratique, deux années plus tard, à l'aide de la guillotine. Ses discours nous faisaient tressaillir d'épouvante et de dégoût. Bref, nous résolûmes de nous débarrasser de ce hideux personnage.

« Nous savions qu'il était très-sensible au ridicule. En lui ménageant devant témoins quelque scène morti-

fiante, qui, bien entendu, n'aurait pas l'air d'avoir été combinée, nous espérions lui faire perdre patience et le décider à la retraite. Paul, Barnave et André Chénier furent du complot, avec la marquise et moi.

« Voici la manière dont nous organisâmes notre projet. Ma tante avait un griffon d'un caractère très-maussade. Cet animal affectionnait beaucoup certain cousin de velours, placé à l'un des angles de cette même cheminée près de laquelle nous sommes. Il était hargneux au possible, et s'appelait Murillo, comme celui de ses descendants que vous avez l'honneur de connaître. Ayant couvert son nom de gloire, il est tout simple qu'il le transmette à sa postérité.

« Jamais il ne souffrait qu'on touchât au susdit cousin, sans mordre impitoyablement la personne qui se rendait coupable de cette irrévérence.

« Nos trois complices s'exposèrent pendant deux jours aux dents du griffon, tout exprès pour répéter la comédie dans laquelle le chien devait jouer son rôle. Dès qu'on fut à peu près sûr qu'il s'en acquitterait en conscience, on fixa la représentation pour le soir même.

« Le feu pétillait comme aujourd'hui dans l'âtre. Tous nos amis venaient d'arriver et s'entretenaient des affaires du jour. Frisé, poudré, vêtu de noir, l'abbé Maury était venu prendre place entre ma tante et moi, sur le sofa qui nous porte en ce moment. Dix fois à la minute il ouvrait sa tabatière d'or et nous offrait une prise que nous refusions toujours, sans le corriger pour cela de ses perpétuelles distractions. André Chénier, rêveur, avait reculé son siège jusqu'à la fenêtre et regardait les étoiles. Plus rapprochés de nous, Barnave et Mirabeau continuaient une discussion entamée à la tribune, tandis que Vergniaud, Gensonné, Guadet, Siéyès, Cazalès, Paul et quelques autres leur formaient un cercle d'auditeurs. Un seul fauteuil restait vide. C'était celui de Maximilien. Désireux de faire sensation, l'avocat n'arrivait jamais qu'une heure après tout le monde.

« Or, on avait enfermé le chien dans ce cabinet que vous voyez en face, et le cousin de velours avait été placé, comme par hasard, sur le fauteuil vide. Nous autres conjurés, nous gardions un sérieux de glace. Il était important qu'on ne se doutât pas du tour.

« Robespierre entra, fit des saluts à droite et à gauche, puis alla prendre place sur le fauteuil, sans remarquer l'addition du coussinet. Il était vêtu, ce soir-là, d'une façon très-galante et nous étalait avec une complaisance visible ses souliers à boucles, ses bas chinés et sa culotte de soie puce.

« A son aspect, la conversation fut interrompue comme par un accord tacite. S'imaginant qu'il était de son devoir d'en renouer le fil, Robespierre se précéssa dans son fauteuil et dit avec emphase à Mirabeau :

« — Recevez mes félicitations, monsieur le comte. Nous vous avons entendu prononcer, ce matin, le discours le plus éloquent, sans contredit, que vous ayez donné jusqu' alors. Vous étiez animé d'une verve incroyable, et chacune de vos paroles bouillonnait de ce chaud patriotisme... Ah! ça, fit-il, en s'arrêtant court au milieu de sa période, que me veut donc ce chien?

« Paul avait sournoisement ouvert la porte du cabinet. Le griffon, s'étant élancé vers sa place habituelle et n'y ayant pas trouvé le coussin, flaira l'un après l'autre tous nos sièges, et finit par s'arrêter, en grognant, dans les alentours du fauteuil où reposait la culotte de soie puce.

« — Je suis enchanté, monsieur, répondit froidement Mirabeau, que le discours dont vous parlez ait obtenu votre approbation.

« — Permettez, dit Robespierre, il y a néanmoins quelques tournures... Décidément, t'en iras-tu, maudit animal!

« Le griffon jappaït avec colère et s'approcha des bas chinés avec une intention très-peu pacifique.

« — Faire rebrousser les farines, par exemple, reprit Maximilien, me paraît une expression... Diable! êtes-vous sûr, marquise, que votre chien ne soit pas hydrophobe?

« Barnave n'y tint plus et partit d'un éclat de rire, qui fit écho d'un bout à l'autre du salon.

« La lutte devenait sérieuse. Plus ardent que jamais et convaincu qu'il avait affaire à l'usurpateur de son coussin, le griffon se jeta sur les souliers à boucles, et repoussé par son ennemi, n'en revenait à la charge qu'avec plus d'acharnement. Ma tante et moi, nous avions l'air de nous épuiser en efforts inutiles pour empêcher l'animal furieux de dévorer Maximilien.

« — Ici, Murillo! criaït la marquise. A bas, monsieur! fit le malhonnête!

« Elle employait, en un mot, toutes les allocutions en usage vis-à-vis d'un chien qui se comporte mal en société. Mais le griffon faisait la sourde-oreille. Ses jappements réunis aux clameurs de ma tante, aux éclats de rire des habitués et aux piteuses exclamations de l'avocat formaient le concert le plus étrange, le plus assourdissant, et surtout le plus antimusical qu'il soit possible d'entendre. Robespierre se garantissait les jambes de son mieux, sans oser frapper le griffon, par égard pour sa maîtresse, qui en raffolait.

« — Parbleu! s'écria Mirabeau, le gaillard y met de la rancune! Faites-nous connaître, de grâce, le sujet du démêlé que vous avez ensemble?

« C'est tout simple, dit Cazalès, avec le ton méprisant de l'homme de cour, on connaît l'extrême délicatesse des chiens en matière de parfums; celui-ci trouve probablement à sa convenance ceux qui s'exhalent de monsieur de Robespierre!

« — Au fait, riposta l'abbé Maury, en se bourrant dans le nez presque tout le contenu de sa tabatière, il est présumable que monsieur n'est pas venu en voiture.

« Ces mots étaient à peine prononcés, que tous les fauteuils se mirent en devoir d'opérer un mouvement rétrograde pour s'éloigner de Maximilien.

« — Non! non! restez, dit Barnave, riant aux larmes. Le débat ne peut être occasionné par la raison que vous dites. Ce pauvre Murillo! sans doute on lui aura fait perdre quelque procès, car il prend tous les avocats en grippe. Hier, il a voulu me mordre, je vous le certifie.

« André Chénier se leva.

« — Quoi qu'il en soit, messieurs, dit-il d'un ton grave qui redoubla l'hilarité générale, nous ne pouvons pas laisser un honnête homme dans la triste position de Jézabel.

« Ce fut le coup de grâce. Robespierre se dressa tout d'une pièce, comme une bête fauve que des chasseurs ont forcée dans ses derniers retranchements. D'un coup de pied furieux, il envoya le chien rouler à l'autre extrémité du salon. Puis il fixa sur les persifleurs des regards à faire reculer le plus intrépide. Ses petits yeux avaient grandi. Chacun de nous pouvait les voir étinceler comme des charbons ardents. Ses lèvres étaient devenues livides, et sa figure mate et plâtrée paraissait alternativement du jaune d'ocre au rouge pourpre.

« Pendant cet intervalle, le griffon, qui ne se rebuait pas, venait de faire un détour et de sauter dans le fauteuil. Nous le vîmes s'installer en triomphe sur le coussinet vacant.

« Jugez du nouvel embarras et de la rage de Maximilien, lorsque, s'essayant le front et croyant avoir intimidé les railleurs, il se rassit de confiance et sentit la dent acharnée de son adversaire, qui alors ne l'attaquait plus en face. Le damné griffon n'avait pas eu de respect pour les souliers à boucles et les bas chinés: il n'en eut pas davantage pour la culotte de soie puce, et il en enleva bravement un morceau superbe.

« Comme si le malicieux animal eût prévu l'avenir, il fit par anticipation de Maximilien Robespierre un parfait sans-culotte.

« Nous n'y tîmes plus à notre tour; les rires se changèrent en trépignements et en éclats de voix convulsifs. L'avocat prit son chapeau et sortit à reculons. Il riait aussi, mais quel rire! Mirabeau nous dit, après son départ, qu'il lui avait semblé voir un chat sauvage, auquel on aurait fait boire une tasse de vinaigre.

« Bien certainement Maximilien Robespierre méritait notre haine, et nous étions en droit de l'éliminer de notre cercle. Néanmoins nous eûmes tort, nous eûmes grand tort. Au sein des crises sociales, les bons s'éloignent et les méchants restent. Un homme de ce genre n'avait rien à perdre. Il ne lui fallait qu'un peu d'audace et de sang-froid pour braver l'orage, saisir le gouvernement et diriger à sa guise le vaisseau de l'Etat sur les vagues bourbeuses de la Révolution. Je le répète, nous avons agi étourdiment et follement dans cette circonstance. Ma tante elle-même n'a pas réfléchi, comme elle le devait, aux suites d'un pareil affront fait à un tel individu. Robespierre avait parfaitement compris ce qu'était une chose méditée par nous. Son rire de chacal ne nous l'avait que trop laissé voir. Il devinait que nous avions dressé le griffon de la marquise aux attaques dont lui, Robespierre, venait d'être victime.

« Dès ce jour, il jura de nous en faire repentir. Les ongles de la bête fauve commencèrent à croître, patience! Elle saura bien saisir le moment où nous n'aurons plus de défenseurs, pour se précipiter sur nous, la gueule béante. »

Nous engageons les lecteurs curieux de connaître la suite de cette histoire à lire l'ouvrage, ils y verront un tableau vrai de la société pendant la terreur et des scènes déchirantes.

Un jugement Japonais.

Il y avait jadis peine de mort contre quiconque tuait un des canards sauvages qui viennent chaque hiver s'abattre en foule sur les larges canaux du Siro (château). Un enfant, en jetant une pierre, eut le malheur d'en tuer un. Saisi par la police, il est amené devant le juge avec ses parents éplorés; on n'oublie pas d'apporter le corps du délit.

Le juge, après l'avoir attentivement considéré, leur dit: « La loi est formelle; si l'enfant a tué l'oiseau, je dois le condamner à mort; mais si l'animal est sauf, votre fils est innocent; or, ce canard n'est peut-être qu'étourdi par le coup et, pour moi, j'ai l'idée qu'il en reviendra. Empochez-le chez vous, soignez-le bien et si demain il est guéri rappelez le moi: je mettrai alors l'enfant en liberté.

Voilà le père plus désolé que jamais, il gémit et se désespère en palpant ce volatile déjà raidi par la mort; mais la mère, avertie par son instinct, a lu dans la pensée du juge.

Elle court acheter dans une volière un beau canard mandarin et le rapporte triomphante au juge qui lui dit, en souriant malgré lui: « Je vous l'avais bien dit qu'il en reviendrait. »

En voyage. — NOTES COMPARÉES.

(Extrait de la *Vie parisienne*.)

En voyage, l'Anglais suit son goût, l'Allemand suit son guide, le Français suit... une femme.

L'Anglais se meut, l'Allemand se transporte, le Français se promène. Pour le premier, voyager est un exercice; pour le second c'est une occupation; le troisième n'y voit qu'une distraction.

L'Anglais fait des excursions et des emplettes, l'Allemand fait des remarques et des économies, le Français fait des mots et des malheureuses.

L'Anglais s'occupe de ce qu'il regarde; l'Allemand, de ce qui le regarde; le Français, de ceux qui le regardent.

L'Anglais emporte une lorgnette; l'Allemand, des lunettes; le Français, un lorgnon.

L'Anglais voyage avec sa femme; l'Allemand voyage avec sa compagne; le Français voyage avec sa voisine.

L'Anglais va, l'Allemand chomine, le Français court.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 14 Août. — GIRAUT Gabriel, rue Saint-Martin, 123. — 16. HAURY Gaston Charles, rue du Sablon, 49. — 19. SAUGET Henriette, faubourg Evezard, 22.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre: BRETON René-Auguste-Jean-Léon, 25 ans, pâtissier à Vouvray (Indre-et-Loire); et D^{lle} MOREAU Pauline, 22 ans, rue du Perray, 73.

DÉCÈS.

Du 14 Août. — DELAVALLÉE Marie-Louise, 80 ans, rentière, rue Saint-Martin, 131. — 17. BENARD Thérèse-Caroline, 82 ans, ancienne journalière, v^e Gallas, à l'Asile des vieillards. — 19. GIRAUT Gabriel, 8 jours, rue Saint-Martin, 123.

Pour les articles et faits non signés: A. G. ALLEN.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 15 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chais suisses. 52-25

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-33

Un Journal parlementaire.

DÉPUTÉS FONDATEURS:

MM. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAF, CHARTON, CRÉHÉUX, FAYE, FOURCAND, GUYOT, JOZON, O. de la FAYETTE, LENOYER, LUCRET, MÉLINE, RAMEAU, RIONDEL, LÉON ROBERT, Ch. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TORQUET, WARNIER, WILSON, etc.

Réorganisée sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre Gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité, l'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure: le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place insuffisante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS: 16 francs par trimestre.

BUREAUX: RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE

offerte aux abonnés nouveaux:

Le Siége de Paris, un beau volume in-8°.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

ANNONCES.

(1) Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 100.

RETRAIT

DE CAUTIONNEMENT.

Suivant acte fait au greffe du Tribunal civil d'Etampes, le seize juillet mil huit cent soixante-quinze, M^e Louis-Laurent Chenu, avoué, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 400, — agissant au nom et comme administrateur provisoire de la succession de M. Jean-Louis Caudal, décédé huissier en cette ville, — a déclaré que par suite du décès de ce dernier, il était dans l'intention de retirer du Trésor public le cautionnement par lui versé en sa qualité d'huissier.

Pour extrait,

2
Signé, CHENU.

(2) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 5.

PURGE LÉGALE.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, Suivant exploit du ministère de Dugros

à Etampes, en date du dix-neuf août présent mois, enregistré;

Il a été,

A la requête de madame Françoise-Anne DRIOT, propriétaire, demeurant à Eiréchy, veuve de M. Antoine-Claude DROUET;

Pour laquelle domicile est élu à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 5, en l'étude de M^e Bouvard, avoué près le Tribunal civil de première instance de ladite ville, y demeurant;

Notifié copie à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, en son parquet au Palais de Justice de ladite ville;

De l'expédition dûment scellée, enregistrée, signée en fin L. Paillard, greffier, d'un acte fait au greffe du Tribunal civil d'Etampes, le dix-sept août présent mois, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, par M^e Bouvard, avoué de la requérante, et ce pour parvenir à la purge des hypothèques légales pouvant grever l'immeuble ci-après, de la copie collationnée, de lui signée et enregistrée, d'un procès-verbal dressé par M^e Hautefeuille, notaire à Etampes, le onze juillet mil huit cent soixante-quinze, enregistré, contenant, requête de M. Albert Ligneau, propriétaire, demeurant à Paris, rue Scribe, numéro 5, adjudication au profit de madame veuve Drouet née Driot, d'une Maison bourgeoise sise à Eiréchy, rue Fontaine, comprenant trois corps de bâtiments, cour, jardin, ruelle entre cette propriété et celles de madame Pallue et de M. Gilbert, commune avec madame Pallue; tenant par devant la rue Fontaine, au midi madame Pallue et M. Gilbert, au levant madame Pallue, et au nord M. Fousset. Section A, numéro 3297 du cadastre;

Moyennant sept mille huit cent vingt francs de prix principal, outre les charges;

Sur laquelle copie collationnée le greffier a dressé un extrait dudit contrat de vente, contenant toutes les énonciations prescrites par l'article 2194 du Code civil, lequel a été immédiatement inséré au tableau à ce destiné, dans l'auditoire du Tribunal, pour y rester exposé le temps voulu par la loi.

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que les anciens propriétaires étaient, outre M. Henri-Albert Ligneau, vendeur :

Pierre-Louis-Lambert Marlé; — Stanislas-Alexis Chichard; — la communauté d'entre Stanislas-Alexis Chichard et Marie-Madeleine-Victoire Langevin; — Jean-Gérôme Lainé, et Louise-Marguerite Roux;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur de la République, que cette notification lui était faite pour qu'il eût à prendre dans le délai de deux mois, fixé par la loi, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il jugerait convenable, et que, faite par lui de ce faire dans ledit délai, les immeubles ci-dessus seraient et demeureraient affranchis de toute hypothèque légale.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale, n'étant pas connus de la requérante, elle ferait publier ladite notification conformément à la loi.

Pour extrait, Signé, BOUVARD.

Etude de M^e PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard.

AVIS D'OPPOSITION.

Suivant acte reçu par M^e Pasquet, notaire à Chalo-Saint-Mard, le cinq juillet mil huit cent soixante-quinze, enregistré,

M. Louis Victor-Jules RABOURDIN, marchand charcutier, et madame Athalie-Euphrasie GROSJEAN, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Etampes, ont vendu à M. Henri-Adrien GAURAT, garçon charcutier, demeurant à Malesherbes (Loiret), le fonds de commerce de marchand charcutier qu'ils exploitent à Etampes, dans une maison place du Tribunal, numéro 20, ensemble les ustensiles servant à son exploitation, moyennant un prix convenu et stipulé payable à terme.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier septembre mil huit cent soixante-quinze.

Les oppositions seront reçues à Chalo-Saint-Mard, en l'étude de M^e Pasquet, notaire.

Pour extrait, Th. PASQUET.

Etude de M^e DEGOMMIER, notaire à Lardy.

A LOUER

Pour neuf ans,

Pour entrer en jouissance au 11 Novembre 1875,

1^o JARDIN MARAICHER ET FRUITIER

A Lardy,

Contenant 1 hectare 26 ares 76 centiares, Avec Sources, et bordé par la rivière.

2^o MAISON

D'HABITATION ET D'EXPLOITATION

Aussi à Lardy.

3^o DEUX PARCELLES DE TERRE

S'adresser, pour tous renseignements : A Lardy : Soit à M^{me} CANDON DE SARRY; Soit à M^e DEGOMMIER, notaire.

Etude de M^e ROUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 5.

VENTE SUR LICITATION

Par le ministère de M^e SERGENT, notaire à Milly, (Seine-et-Oise)

EN LA SALLE DE LA MAIRIE DE MILLY,

Le Dimanche 5 Septembre 1875, à midi, 1^o D'UNE

MAISON BOURGEOISE

Sise à Milly, rue Langlois,

Avec

COUR et JARDIN derrière.

Mise à prix..... 4.000 fr.

2^o D'UNE AUTRE

MAISON BOURGEOISE

Sise à Milly, à côté de la précédente,

COUR et JARDIN à la suite.

Mise à prix..... 4.000 fr.

3^o D'UNE

MAISON DE COMMERCE

Située à Milly, place des Halles,

Mise à prix..... 12.000

4^o ET DE

CENT DIX-HUIT PIÈCES DE TERRE

Près, Bois-taillis, Courtil, Roches, Sables, Grouettes

et Annettes,

Sises terroirs de Milly, Oncy, Videlles et Guigneville,

Arrondissement d'Etampes,

(Seine-et-Oise),

Noisy-sur-École, Toussou et Achères,

Arrondissement de Fontainebleau

(Seine-et-Marne).

S'adresser :

A Etampes,

A M^e BOUVARD, LAURENS et CHENU, avoués.

A Milly,

A M^e SERGENT, notaire. 2

Etude de M^e ROBERT DE LA MARCHE, Notaire à Orléans, place Ste-Croix, 7.

A AFFERMER SÉPARÉMENT

Pour entrer en jouissance par la levée des guérets 1877,

1^o LA

BELLE FERME DE VILLEVESQUE

COMPOSÉE

de vastes bâtiments avec habitation très-comfortable,

et de terres en parfait état de culture.

Contenance réduite : 206 hectares.

2^o LA

PETITE FERME DE LA PIERRE-PERCÉE

COMPOSÉE

de bâtiments qui seront appropriés aux besoins,

et de terres presque d'un seul tenant.

Contenance augmentée : 90 hectares.

Ces deux Fermes, dont M. THIBAUT est le fermier principal, composent, avec 35 hectares qui en seront détachés, la propriété de Villevesque, sise commune de Villambain, canton de Patay.

S'adresser à M^e ROBERT DE LA MARCHE, notaire à Orléans, place Sainte-Croix, 7;

Ou à M. COINTEPOIS, ancien notaire à Izy. 2

CHASSE GARDÉE

sur les terres dépendant de la ferme de M^{me} LINGET, d'Orléans, exploitée par M. BRETON, et situées sur les territoires de la commune de Monnerville et des communes limitrophes. 2-1

AVIS

Messieurs CUISSARD, dresseurs de chiens à Châtenay, canton d'Auneau (Eure-et-Loir), ont deux Chiennes et quatre Chiens d'arrêt, à vendre, garantis bien dressés à rapporter. 2-2

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Saucés et pour Assaisonnements

4 MÉDAILLES, 3 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscon, Vienne

Mis hors Concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

EN GROS : 30, rue des Petites-Ecuries PARIS

Saison d'été 1875.

MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, n^{os} 19 et 21.

VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS ainsi que de Première Communion.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ Pour Vêtements sur mesure.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.

Comptoir spécial de Deuil. 21

BOULOGNE-SUR-MER

PAS-DE-CALAIS

Saison d'Été 1875, Bals, Concerts, Théâtre : Opéra et Fêtes.

Bains, Casino, Courses, Régates, Excursions en mer, Pèlerinages.

BAINS DE MER 20-12

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr. Payables 50 francs par trimestre. La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr. Vie de la très-sainte Vierge, par Le Mulier, 2 vol. in-8^o raisin, illustrés sur acier. 25 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. 390 fr. POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8^o. 32 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8^o. 420 fr. BRHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8^o. 42 fr. L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr. BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8^o. 180 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr. La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr. cartonnés. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

Table with 6 columns: MARCHÉ d'Etampes, PRIX de l'hectol., MARCHÉ d'Angerville, PRIX de l'hectol., MARCHÉ de Chartres, PRIX de l'hectol. Rows include dates like 14 Août 1875 and various grain types like Froment, Méteil, Seigle, Orge, Avoine.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 14 au 20 Août 1875.

Table with 7 columns: DÉNOMINATION, Samedi 14, Lundi 16, Mardi 17, Mercredi 18, Jeudi 19, Vendredi 20. Rows include Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.

Notifié conforme aux exemplaires distribués abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 21 Août 1875.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 21 Août 1875.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1875.